



Guide pédagogique de l'investissement durable

ET BIEN PLUS ENCORE...



Édito

L'ÉPARGNE D'AUJOURD'HUI QUI AGIT POUR DEMAIN !

Permettre à chacun de devenir acteur de la transition énergétique en soutenant des projets vertueux constitue l'essence-même d'Enerfip. Depuis son lancement, nous avons à cœur de promouvoir et démocratiser l'investissement responsable, celui qui change les choses. Et aujourd'hui plus que jamais, nous souhaitons faire de ce type de placements un modèle pour que l'avenir soit plus vert.

Au travers de ce guide pédagogique dédié à l'investissement durable (et bien plus encore), nous voulons vous faire participer au changement. Conçu spécialement pour vous, ce support vous donne les clés pour mieux comprendre les enjeux de la finance durable et les outils pour agir. La finance n'est pas un sujet complexe, au contraire, et il est essentiel que chacun et chacune puisse se l'approprier et choisir librement où va son argent, à quoi et à qui il va servir.

Bonne lecture !



Sommaire

● **Message du Président**

● **Introduction**

● **L'urgence climatique**

● **Le développement durable**

● **La finance durable**

La finance durable en quelques dates

Les labels durables

- Le label ISR
- Le label Greenfin
- Le label Finansol

● **L'investissement à impact**

● **Les critères ESG**

Mesures ESG et agences de notation ESG

Réglementation ESG

Stratégies d'investissement ESG

● **Enerfip vous accompagne**

● **Conclusion**

Message du Président



Julien Hostache

PRÉSIDENT ET CO-FONDATEUR D'ENERFIP

Quelle est votre définition personnelle de l'investissement durable ?

L'investissement durable n'est pas simplement un moyen de se donner bonne conscience. C'est bien plus que cela ! C'est un véritable levier d'action qui permet à chacun, à son échelle, d'agir sur ce qu'il estime nécessaire dans le monde qui l'entoure. C'est un outil pour infléchir les choses dans une direction que l'on juge vertueuse. En ce sens, l'investissement durable est un moyen offert aux investisseurs, épargnants et citoyens d'avoir un impact positif et de participer activement aux transitions que nous devons opérer.

Comment cette vision se reflète dans les actions d'Enerfip ?

Chez Enerfip, cette vision se reflète dans notre volonté de rendre l'investissement durable accessible à tous. Avec un ticket d'entrée à partir de 10 euros, chacun peut investir une partie de son épargne dans des projets concrets et porteurs de sens : production d'énergies renouvelables, efficacité énergétique, mobilité durable, ou encore des projets "nature based solutions" (solutions basées sur la nature – exemple : la reforestation). Cette accessibilité reflète notre conviction profonde : tout le monde peut devenir acteur du changement et contribuer à un avenir plus durable grâce aux outils que nous proposons.

Qu'est-ce qui vous a poussé à co-fonder Enerfip, et quel était le besoin principal ?

Il y a d'abord une dimension philosophique qui nous a poussés à co-fonder Enerfip. Le vent, le soleil et l'eau sont des biens communs, qui appartiennent à tout le monde par définition. Exploiter ces ressources pour produire de l'énergie fait donc pleinement sens, surtout lorsque les retombées économiques directes profitent aux citoyens. C'est l'un des principes fondateurs d'Enerfip.

De plus, lorsque nous développons des projets d'énergies renouvelables avant la création d'Enerfip, nous avons constaté dans les territoires où nous nous déplaçons une forte appétence des habitants pour participer aux projets émergents près de chez eux. Cette dynamique illustre bien l'ADN de la transition énergétique : un lien naturel et implicite entre ces projets vertueux et la société civile. Enerfip est née pour devenir ce canal qui relie ces deux univers, permettant à cette énergie citoyenne de s'exprimer pleinement.

“En plaçant votre argent sur Enerfip, vous pouvez réduire jusqu'à 10 fois votre empreinte carbone.”

Comment avez-vous vu évoluer le concept d'investissement durable depuis la création d'Enerfip jusqu'à aujourd'hui ?

Pendant un temps, le terme "d'investissement durable" a été galvaudé, et sa promesse a souvent été trahie par certaines pratiques. Je pense notamment aux fonds ISR, qui, à une époque, étaient loin d'incarner l'esprit originel de l'investissement durable, avec des critères peu exigeants. Heureusement, des initiatives comme le financement participatif – ce que nous faisons chez Enerfip – ont contribué à redonner à l'investissement durable sa légitimité, ses valeurs et sa cohérence. Nous avons aidé à ancrer ce concept dans une démarche plus alignée avec ses ambitions initiales. Cette évolution a également été soutenue par un cadre réglementaire plus rigoureux, impulsé par des exigences politiques. Par exemple, l'article 9 du SFDR (Sustainable Finance Disclosure Régulation = Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, établi par l'Union européenne) a été un tournant majeur. Ce type de réglementation est essentiel pour entrer pleinement dans l'univers de l'investissement durable, sans faux-semblants ni greenwashing.

Aujourd'hui, nous pouvons nous féliciter de ces avancées, qui participent à une prise de conscience collective. L'investissement durable commence enfin à s'imposer dans sa définition la plus sincère et la plus ambitieuse.

Selon vous, quel rôle le citoyen peut-il jouer dans la transition énergétique grâce à l'investissement durable ?

Cette question est essentielle si nous voulons susciter une véritable prise de conscience. Pour commencer, il faut regarder l'ampleur de l'épargne des Français : plus de **6 000 milliards d'euros**. Ce chiffre démontre à quel point nous disposons, collectivement, d'un levier gigantesque pour accélérer et réaliser la transition énergétique. Si l'on se réfère au rapport de Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz, qui estime qu'il faudrait investir

70 à 80 milliards d'euros supplémentaires chaque année en France, ce montant n'est pas hors de portée : annuellement, les Français "mettent de côté" plus de ! Il est donc crucial que chacun prenne conscience de cet immense bras armé dont nous disposons. Investir dans la transition énergétique, ce n'est pas un simple geste symbolique comme une goutte d'eau face à un incendie. C'est bien plus puissant que cela !

“L'investissement durable commence enfin à s'imposer dans sa définition la plus sincère et ambitieuse.”

Comment Enerfip met en évidence l'impact de l'investissement durable ?

Nous cherchons à rendre cet impact concret, tangible et mesurable. Pour cela, dans l'espace investisseur de notre plateforme, une calculatrice carbone permet de visualiser les effets de chaque investissement. Pour chaque somme investie, que ce soit **10, 1000, 10 000 euros** ou plus, nous indiquons combien d'énergie vous contribuez à produire chaque année et nous mettons ce chiffre en perspective avec l'ensemble de vos besoins énergétiques moyen, en France. De plus, nous mesurons l'impact en termes de réduction des émissions de CO2. Si votre épargne reste dans une banque classique, elle contribue souvent à des activités émettrices de CO2. En revanche, en plaçant votre argent sur Enerfip, vous pouvez réduire jusqu'à 10 fois votre empreinte carbone.

Le rôle de chacun dans la transition énergétique est donc bien plus significatif qu'il n'y paraît. Notre mission est de faire prendre conscience à tous et toutes de cette capacité d'agir, qui peut réellement changer les choses.

Quel est le plus grand défi rencontré par Enerfip dans la promotion de son modèle économique durable ?

L'un des plus grands défis auxquels nous faisons face est de montrer que c'est faisable ! Nous évoluons dans un environnement très anxiogène et négatif : que ce soit à la radio, à la télévision, sur les réseaux sociaux ou dans la presse, nous sommes constamment bombardés de messages pessimistes. Chez Enerfip, nous voulons inverser cette dynamique. Nous souhaitons faire comprendre que changer de modèle énergétique est tout à fait possible, dès aujourd'hui, avec les techniques et les moyens dont nous disposons. Ce n'est pas une utopie : c'est concret, réaliste et à portée de main !

Pour relever ce défi, l'information et la pédagogie sont essentielles. C'est précisément ce que propose ce livre blanc : briser les idées reçues, s'appuyer sur des faits tangibles et des données fiables, apportées par des scientifiques et des experts. L'objectif est clair : démontrer que cette transition est non seulement réalisable, mais qu'elle concerne chacun d'entre nous.

Pouvez-vous partager un projet concret via Enerfip qui a eu un impact significatif sur les territoires ?

Pas simple de choisir, car il y a tellement de projets marquants, mais je pense tout de même au projet éolien offshore Yeu-Noirmoutier, surtout pour sa symbolique. Il s'agit de l'un des tout premiers projets éoliens offshore français. Nous avons été mandatés pour collecter 1 million d'euros auprès des habitants des départements concernés et de la région.

“Notre objectif est clair : démocratiser l'investissement dans des projets énergétiques.”

Ce projet m'a particulièrement marqué pour son impact et les échanges qu'il a suscités. Je me souviens notamment d'une permanence que nous avons tenue à Noirmoutier. Une dame nous avait interpellés très violemment, nous accusant de "tuer le paysage". Juste après, un monsieur, accompagné de son petit garçon, avait pris la parole. En tant "qu'enfant de l'île", il expliquait qu'il soutenait pleinement ce projet.

Ce contraste illustre bien les débats que suscitent ces initiatives : elles offrent à un territoire l'opportunité de progresser dans sa transition énergétique tout en provoquant des émotions fortes. Cet épisode m'a marqué, car il donne du sens à ce que nous faisons !

Le projet

Pourquoi est-il important de rendre la finance durable accessible et compréhensible à tous ?

Je réalise aujourd'hui à quel point la finance est un domaine crucial pour lequel nous sommes assez peu formés dans nos parcours scolaires. N'ayant pas fait d'études dans ce domaine, je prends conscience que cette lacune est un véritable tort, car la finance est omniprésente dans nos vies. Elle influence notre quotidien, et il est regrettable de la laisser exclusivement entre les mains de quelques-uns, qui ne font pas toujours les meilleurs choix selon moi.

C'est pour cela que la finance responsable que nous proposons est si importante. Elle doit être démocratisée, rendue compréhensible et accessible à tous. D'autant plus que la finance, contrairement à ce que l'on pourrait croire, n'est pas si compliquée. Certains peuvent chercher à la complexifier, mais les mécanismes et outils de base sont à la portée de tout le monde ! Plus les gens maîtriseront ces notions, plus ils seront capables de débattre, de faire des choix d'investissement éclairés et en accord avec leurs valeurs.

C'est un enjeu essentiel de société pour que chacun puisse reprendre le pouvoir sur ses décisions financières et contribuer, à son échelle, à des projets qui ont un véritable impact positif.

Quels sont les prochains grands objectifs pour Enerfip dans les années à venir ?

Notre ambition est de contribuer à la construction d'un marché européen fluide et fonctionnel, tel que souhaité par Mario Draghi dans son dernier rapport. Concrètement, cela signifie devenir un outil clé pour favoriser le développement et la réussite de la transition énergétique à l'échelle européenne. Quand on regarde les chiffres, le potentiel est immense : l'Europe représente **35 000 milliards d'euros d'épargne, et ce sont plus de 1 200 milliards d'euros qui sont ajoutés chaque année à cette somme par les Européens et Européennes**. Ces ressources colossales sont parfaitement alignées avec les besoins d'investissements massifs nécessaires à la transition énergétique.

Notre objectif est clair : démocratiser l'investissement dans des projets énergétiques et permettre à tout le monde, sans distinction, d'investir où qu'il ou elle se trouve dans des projets vertueux situés en Europe. Nous voulons le faire de manière simple, efficace et transparente, tout en montrant concrètement les impacts positifs de ces investissements. Plus les gens peuvent voir et comprendre les résultats concrets de leur contribution, plus cela devient motivant et fédérateur. C'est en rendant cet impact visible que nous donnons à chacun l'envie de s'engager durablement dans cette transition.

En tant que Président, qu'est-ce qui vous motive personnellement à continuer à porter ce projet et à défendre ces valeurs ?

Ce qui me motive et qui est l'un des leitmotifs de notre entreprise, c'est de réaliser le développement de notre activité tout en s'accomplissant en tant que citoyen. C'est un moteur puissant, surtout dans un contexte où l'inaction n'est plus possible. Nous ne pouvons pas nous permettre de rester passifs !



Quel message souhaitez-vous transmettre aux lecteurs de ce livre blanc pour les encourager à rejoindre le mouvement de l'investissement durable ?

Nous pouvons agir dès maintenant – c'est tout à fait possible, tout à fait faisable ! Nous avons la chance et la responsabilité de transformer nos choix quotidiens en actions significatives pour l'avenir. Chaque décision, chaque geste compte, et ensemble, nous avons le pouvoir de réorienter notre trajectoire vers un monde plus durable. N'écoutez pas les cyniques, ni les pessimistes : leur prophétie est autoréalisatrice uniquement si nous les laissons nous convaincre.

Sur Enerfip, nous offrons la possibilité de passer de la parole à l'action. Nous mettons à votre disposition un outil concret pour devenir acteur de la transition énergétique, pour soutenir des projets qui ont un impact réel et mesurable. Chaque investissement, chaque projet financé est une étape de plus vers un modèle énergétique plus respectueux.

Introduction

Dans notre "Guide pédagogique de l'investissement durable (Et bien plus encore...)", Enerfip vous propose une exploration de l'investissement durable. Principes clés, enjeux économiques et climatiques, solutions pour investir responsable...

À travers ces pages, nous souhaitons montrer la puissance et l'impact que peut avoir un placement durable ! Vu comme un levier pour répondre aux défis actuels et à venir, il est plus que jamais nécessaire de comprendre cet outil financier pour, par la suite, transformer nos choix d'épargne en actions vertueuses.

Foncièrement optimiste, l'équipe d'Enerfip croit en un avenir axé sur le déploiement de la transition énergétique. Pour nous, chacun, à son échelle, peut contribuer activement au changement.

Et ça commence par des choix d'investissement éclairés, qui soutiennent des projets innovants et responsables.

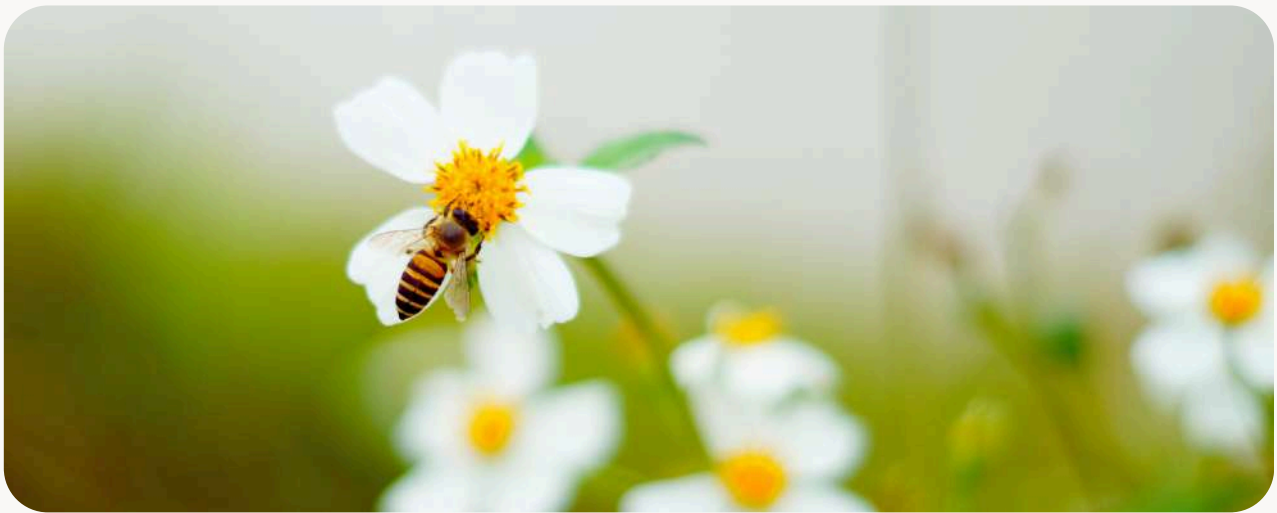


L'urgence climatique

L'Accord de Paris, signé par 194 Parties (193 États et l'Union européenne) à l'issue de la COP21 en 2015, implique une profonde transformation du modèle économique. En effet, chacun des signataires s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre afin de maintenir le réchauffement climatique entre 2 degrés et 1,5 degré à horizon 2100.

Ce sujet peut également vous intéresser

→ [La COP28, quand l'urgence rencontre l'espoir](#)



Désormais, les politiques et l'économie doivent être alignées sur l'Accord de Paris pour limiter les risques climatiques. Cependant, la croissance économique doit être préservée et pérenne : c'est là tout l'enjeu ! Nous devons apprendre à concilier la nécessité de préserver notre planète tout en assurant un développement économique durable et inclusif, capable de répondre aux besoins des générations présentes et futures. Pour que la transition écologique se fasse sans risques majeurs – comme la montée des eaux, la disparition d'espèces vivantes et végétales, les risques sanitaires ou encore la sécurité alimentaire – il est primordial de mettre en place des initiatives vertes dans notre quotidien. C'est dans cette optique que les gouvernements et entreprises se mobilisent pour décarboner l'économie. D'une part, il faut progressivement remplacer les énergies fossiles par celles renouvelables (EnR). Il s'agit du phénomène d'adaptation. D'autre part, le développement technologique joue un rôle crucial pour permettre de gagner en efficacité énergétique. On appelle cette phase l'atténuation.

L'industrie financière ne fait pas exception ! Repenser les solutions d'investissement est plus que jamais nécessaire pour encourager les investisseurs à verdir leur portefeuille.



Rendez-vous au chapitre [La finance durable](#) pour savoir comment les objectifs de l'Accord de Paris s'intègrent dans les politiques et les décisions d'investissement.

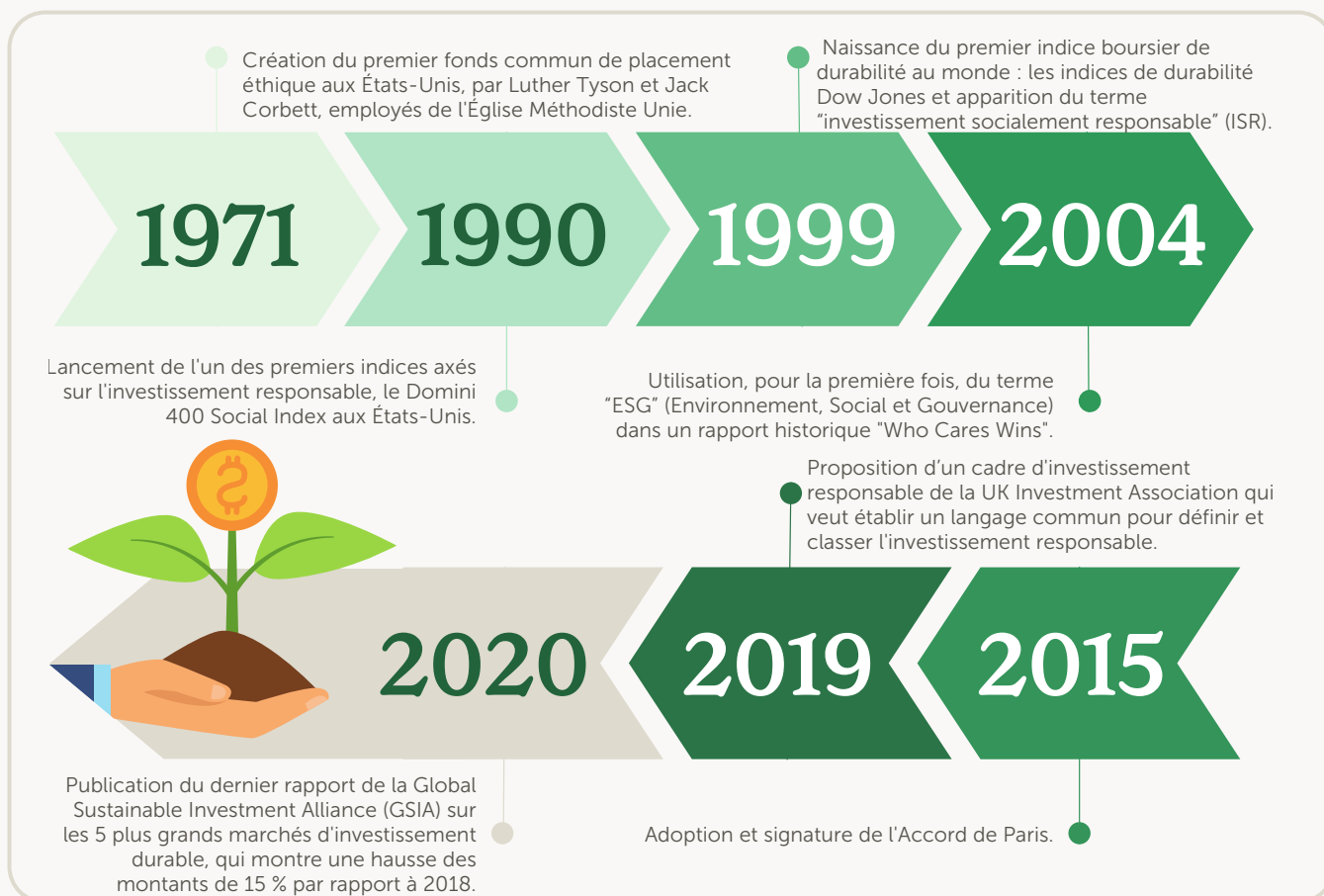
La finance durable

Définie par le Larousse comme étant "l'ensemble des professions qui ont pour objet la monnaie, l'argent et ses moyens représentatifs, notamment les valeurs mobilières", la finance joue un rôle central dans notre société. Complétée par le mot "durable", elle vise avant tout à réduire les externalités sociales et environnementales négatives et à favoriser les externalités sociales et environnementales positives à travers des activités financières comme l'épargne, le financement et l'investissement.

Ce sujet peut également vous intéresser

- [La finance durable de A à Z \(Partie 1/3\)](#)
- [La finance durable de A à Z \(Partie 2/3\)](#)
- [La finance durable de A à Z \(Partie 3/3\)](#)

La finance durable en quelques dates



Les labels durables

Gage de qualité, un label certifie aux consommateurs qu'un projet ou un produit répond à certains critères. En matière de finance durable, les labels ISR, GreenFin et Finansol concilient performances économiques et impact social et environnemental.

Ce sujet peut également vous intéresser

→ [La vérité derrière les étiquettes vertes et éco-labels](#)



Le label ISR

Suite à l'Accord de Paris, le Ministère de l'Économie et des Finances créé le label ISR pour permettre aux épargnants, ainsi qu'aux investisseurs professionnels, de distinguer les fonds d'investissement mettant en œuvre une méthodologie robuste d'investissement socialement responsable (ISR), aboutissant à des résultats mesurables et concrets. En bref, il permet d'identifier facilement les placements responsables et durables !

Le label ISR en chiffres



En novembre 2024, on recense 1 279 fonds labellisés, 210 sociétés de gestion et 834 milliards d'euros d'encours.

LES FONDS LABELLISÉS



Le label Greenfin

Créé par le Ministère de l'Environnement, en 2015, lors de la COP21, le label Greenfin garantit la qualité des placements financiers dits durables. Basé sur un cahier des charges durables et des pratiques transparentes, il a pour vocation de mobiliser une partie de l'épargne au bénéfice de la transition énergétique et écologique.

Les avantages du label Greenfin



POUR LES INVESTISSEURS :

- ✓ Certifié par des experts
- ✓ Résolument vert
- ✓ Éligible aux obligations Pacte pour l'assurance-vie
- ✓ Conforme aux préférences environnementales des épargnants.



POUR LES FONDS :

- ✓ Gain de visibilité
- ✓ Outil de communication
- ✓ Crédibilité forte
- ✓ Expertise d'avenir



Le label Finansol

Né en 1997, le label Finansol concerne uniquement les produits d'épargne solidaire comme les activités dédiées à la lutte contre l'exclusion, à la cohésion sociale ou au développement durable.

L'investissement à impact

Le saviez-vous ?



Le terme "impact investing" a été utilisé pour la première fois en 2007 dans un rapport de la Fondation Rockefeller.



L'investissement à impact, également connu sous le nom "d'impact investing" désigne les placements qui génèrent un impact social et environnemental positif et mesurable parallèlement à un rendement financier. Mais alors, comment est régi l'investissement à impact ?

Il se base sur 4 piliers :



L'INTENTIONNALITÉ

Un investisseur doit avoir l'intention d'investir dans un projet vertueux.



LA RENTABILITÉ

Un investissement à impact doit générer une belle rentabilité financière ou, a minima, un retour sur capital.



LA CLASSE D'ACTIFS

Selon la classe d'actifs visée, le taux peut être inférieur au marché ou à un taux de marché ajusté en fonction du risque.



LA MESURE D'IMPACT

Essentielle, elle est la preuve de l'engagement de l'investisseur, qui promet de rendre compte de la performance sociale et environnementale, ainsi que des progrès des investissements sous-jacents.

Qui effectue des investissements à impact ?

- Les fondations familiales
- Les fondations privées
- Les fonds de pension et compagnies d'assurance
- Les gestionnaires de fonds
- Les institutions de financement du développement
- Les institutions financières ou les banques diversifiées
- Les institutions religieuses
- Les investisseurs individuels
- Les ONG

Les critères ESG

Depuis que la loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte est passée en France, les sociétés financières ont l'obligation de fournir un rapport extra-financier, afin que les investisseurs visualisent facilement l'impact de leur investissement. Ce rapport se base sur les critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance), qui sont définis par l'Autorité des marchés financiers (AMF) comme des indicateurs qui "permettent d'évaluer un acteur économique en dehors des critères financiers habituels que sont la rentabilité, le prix de l'action et les perspectives de croissance".



Le pilier "**Environnement**" englobe tout ce qui se rapporte au changement climatique, comme les émissions de carbone, et à la protection de la biodiversité, comme la pollution, les émissions et déchets toxiques ou encore le stress hydrique.



La partie "**Social**" met en lumière le capital humain, avec la gestion de la main d'œuvre et les accès aux infrastructures, la santé et la sécurité, ainsi que la confidentialité et sécurité des données.



L'axe "**Gouvernance**" étudie la structure de l'entreprise, son comportement (éthique des affaires), sa comptabilité (salaire des employés) et les instabilités (corruption) qui peuvent y être présentes.

Mesures ESG et agences de notation ESG

Les 5 agences de notation les plus connues

- MSCI ESG Ratings
- Sustainalytics ESG Risk Rating (Morningstar)
- Vigeo Eiris (Moody's)
- Refinitiv (Reuters)
- ISS (Institutional Shareholder Services)

En charge d'évaluer la politique ESG d'une société, l'agence de notation joue un rôle fondamental dans l'essor des produits financiers durables. Pour comprendre les forces et les faiblesses ESG d'une entreprise, elle effectue un travail de veille qui passe par la collecte d'informations en lien avec la performance ESG. Une fois ce bilan réalisé, elle émet une note pour chacune des catégories E, S et G, puis enregistre une ESG globale.

Toutefois, sachez qu'une part de subjectivité reste dans cette notation, car deux analystes peuvent différemment noter le même attribut. À titre d'exemple, la diversité sociale peut se mesurer au travers des différences salariales entre les sexes ou de la représentation des minorités au sein d'une entreprise, et tout particulièrement dans les postes à responsabilité. En bref, le biais humain est inévitable et peut poser la question de l'objectivité de la notation.

Réglementation ESG

Avec pour volonté d'accroître la portée des critères ESG, l'Europe met en place un cadre réglementaire.

Quel est-il ?



Bien sûr, il y a la **taxonomie européenne** qui définit et promeut les activités économiques durables en se basant sur 6 objectifs clés, dont la mitigation et l'adaptation au changement climatique.



Le **règlement sur la divulgation en matière de finance durable (SFDR)**, entré en vigueur en mars 2021, vient la compléter en ajoutant de nouvelles mesures qui visent à injecter de la transparence dans l'approche du marché financier à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).



La **Directive sur le reporting de durabilité des entreprises (CSRD)**, quant à elle, représente une étape fondamentale dans le parcours de l'Union européenne vers un développement économique durable. C'est-à-dire ? Elle renforce les exigences de reporting en garantissant aux parties prenantes un accès à des informations sur la durabilité fiables et comparables.

Ce sujet peut également vous intéresser



[Le reporting de durabilité CSRD](#)

La France impose aussi des obligations écologiques afin d'encourager la transition énergétique.



L'article 173 de la loi de transition écologique, datant de 2015, s'adresse aux investisseurs institutionnels qui sont désormais tenus de publier avec transparence l'intégration des critères ESG dans leurs opérations d'investissement. Cet article les incite à promouvoir l'investissement responsable et à communiquer sur leur gestion du risque climat et de la part carbone de leurs portefeuilles.

La loi énergie-climat, elle aussi, de fixer des objectifs ambitieux pour la politique climatique et énergétique française. C'est-à-dire ? Ce texte valorise la sortie progressive des énergies fossiles, intègre le développement des énergies renouvelables, lutte contre les passoires thermiques...

La loi PACTE, ou plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises, a été adoptée en 2019 en vue de renforcer la RSE au sein des entreprises.

Stratégies d'investissement ESG

Pour réaliser un investissement à impact, vous devez adopter une stratégie dite ESG. C'est-à-dire ? Une approche financière dans laquelle les facteurs ESG sont intégrés en plus des traditionnels afin d'évaluer les profils de risque/rendement de leurs investissements potentiels.

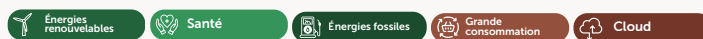


L'APPROCHE BEST-IN-CLASS :

Signifiant "meilleur de sa catégorie", cette stratégie financière consiste à investir dans chacune des entreprises les plus performantes de son secteur.

Exemple :

Vous sélectionnez le "meilleur élève" de chaque catégorie sans exclure aucun secteur. Il est donc possible d'investir en best-in-class dans un secteur considéré comme polluant comme l'énergie.



L'APPROCHE BEST-IN-UNIVERSE :

Littéralement "meilleur dans l'univers" sous-entendu de l'investissement, l'approche best-in-universe sélectionne les entreprises les plus performantes sur les critères extra-financiers, tous secteurs confondus.

Exemple :

Vous choisissez d'investir dans le meilleur du développement durable, donc contrairement à l'approche best-in-class, vous n'aurez que des entreprises dédiées aux EnR (énergies renouvelables) ou au recyclage.



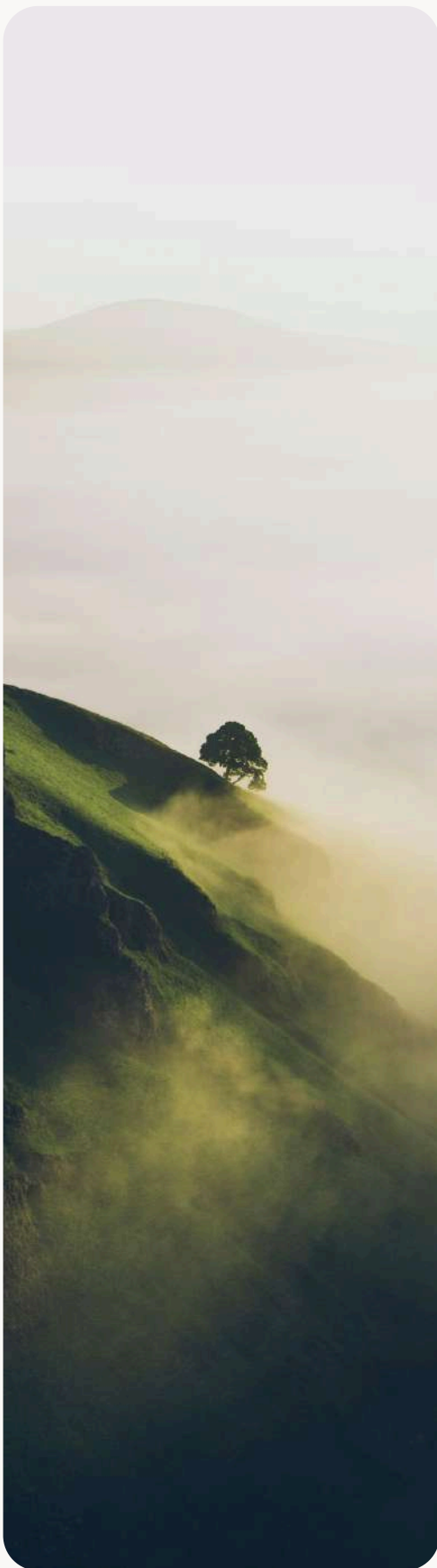
L'APPROCHE BEST-EFFORT :

Cette stratégie du "meilleur effort" consiste à choisir les sociétés qui montrent une belle amélioration dans leurs pratiques ESG.

Exemple :

Vous choisissez d'investir dans des sociétés qui cherchent à améliorer leur empreinte carbone peu importe le secteur de l'entreprise. Il peut s'agir de la grande consommation, du milieu aérien, du monde des transports...





L'EXCLUSION SECTORIELLE :

Ce mode de placement consiste à exclure certains secteurs d'investissement vus comme néfastes pour la société.

Exemple :

Empreint d'une vision éthique, ce genre d'investissement vous permet de sélectionner ce dans quoi vous ne souhaitez pas investir, comme l'industrie du tabac ou de l'armement, qui vont à l'encontre de vos valeurs.

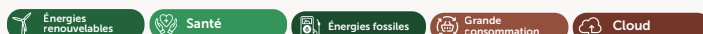


L'EXCLUSION NORMATIVE :

Cette approche réside dans le fait d'exclure spécifiquement X ou Y société, ne respectant pas certaines normes internationales, et ce malgré leur secteur d'activité.

Exemple :

Vous souhaitez investir dans le monde du textile et appliquer l'exclusion normative pour ne pas sélectionner les entreprises ne respectant pas la Déclaration universelle des droits de l'homme ou la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail.



L'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL :

Cette technique permet aux actionnaires de voter en assemblée générale pour orienter la politique de la société selon les valeurs qu'ils souhaitent défendre.

Exemple :

Dans le monde de l'agroalimentaire, les actionnaires votent pour améliorer les politiques de transparence sur la traçabilité des produits.





LES APPROCHES THÉMATIQUES :

Il s'agit d'un investissement thématique. C'est-à-dire ? Vous sélectionnez des entreprises dont l'activité porte sur un même objet.

Exemple :

En choisissant un fonds thématique, vous optez, par exemple, dans l'investissement pharmaceutique ou biotechnologique.



L'INVESTISSEMENT À IMPACT :

À visée positive, cet investissement a pour vocation de générer un impact social et environnemental positif quantifié, en plus d'un rendement financier attractif.

Exemple :

Si vous souhaitez investir dans un fonds à impact, vous pouvez, par exemple, privilégier des fonds spécialisés dans l'économie sociale et solidaire.



Enerfip vous accompagne

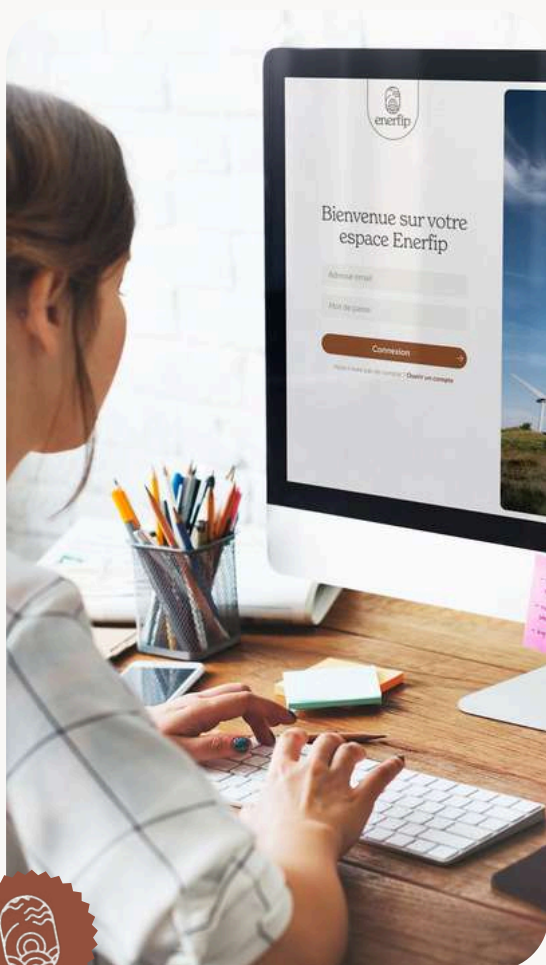
Qu'est-ce que le financement participatif ou crowdfunding ?



Alternative au prêt bancaire classique, le financement participatif permet à un porteur de projet de lever des fonds sur Internet, par le biais d'une plateforme en ligne dédiée – comme Enerfip – auprès de contributeurs pour financer un projet spécifique.

Ce sujet peut également vous intéresser

→ Quels sont les avantages du crowdfunding ?



En tant que plateforme d'investissement durable, Enerfip vous propose une épargne compétitive, transparente et vertueuse au service de la transition énergétique. En rendant positif l'impact de vos investissements, vous participez à la décarbonation des produits d'épargne.

À nos côtés, vous investissez dans la transition énergétique, directement sur des projets de production d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique ou de mobilité durable. Performantes, diversifiées et en circuit-court avec les projets et les porteurs de projets, nos offres contribuent activement à la promotion d'un modèle de société décarbonée et une belle rentabilité financière.

Si vous êtes intéressé par notre plateforme de financement participatif dédiée à la transition énergétique, prenez sans plus attendre rendez-vous avec le pôle Relation Investisseurs !

[Investir sur Enerfip](#)

[Contactez le pôle Relations Investisseurs](#)



Conclusion

“Notre carte de crédit est, en quelque sorte, un bulletin de vote. Chaque dépense, chaque investissement, chaque geste peut contribuer à façonner un futur plus durable.”

Julien Hostache,
Président et co-fondateur d'Enerfip



Vous l'aurez compris tout au long de ce "Guide pédagogique sur l'investissement durable (et bien plus encore)", l'investissement responsable n'est pas juste un effet de mode. Il s'agit d'un véritable levier permettant de construire un avenir plus juste, équitable et respectueux de l'environnement.

Au travers ce guide, nous avons voulu vous donner les clés pour comprendre la finance durable et adopter une démarche responsable dans vos placements, en vous démontrant que vous avez un impact sur demain.

Chez Enerfip, nous sommes convaincus que nos choix d'épargne jouent un rôle essentiel dans l'accélération de la transition énergétique. Il est désormais temps de transformer ces choix en actions, car c'est en investissant de manière responsable aujourd'hui que nous construirons l'avenir !



Enerfip est une plateforme agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en tant que Prestataire Européen de Services de Financement Participatif sous le N° FP-20222, et règlementée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en tant qu'Intermédiaire en Financement Participatif.

Investir présente un risque de perte partielle ou totale en capital et un risque de liquidité. Ce type de placement est une solution de diversification de votre épargne dont la performance prévisionnelle est déterminée et figée pour chaque projet. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Votre capital étant bloqué selon la période d'investissement de chaque projet, investissez seulement l'épargne dont vous n'avez pas besoin immédiatement.

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.
Ne pas jeter sur la voie publique.

6 rue de Maguelone
34 000 Montpellier
04 119 34 111

S.A.S. au capital de 109 012 euros
RCS Montpellier 804 231 546
Numéro d'agrément AMF : FP-20222